

## Résolution du Comité directeur de la Conférence internationale socialiste (15 juin 1950)

**Légende:** Le 15 juin 1950, le comité directeur du Parti socialiste-Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) publie un communiqué annonçant sa décision de participer dès le lendemain à la Conférence socialiste internationale malgré la prise de position du parti travailliste britannique à l'égard du plan Schuman.

**Source:** Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Archives Jean Monnet. Fonds AMG. 2/1/36.

**Copyright:** (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/resolution\\_du\\_comite\\_directeur\\_de\\_la\\_conference\\_internationale\\_socialiste\\_15\\_juin\\_1950-fr-c47adcdf-e6de-4756-9983-4ca1d5600200.html](http://www.cvce.eu/obj/resolution_du_comite_directeur_de_la_conference_internationale_socialiste_15_juin_1950-fr-c47adcdf-e6de-4756-9983-4ca1d5600200.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2012

## Résolution du Comité directeur de la Conférence internationale socialiste (15 juin 1950)

Ayant étudié les documents publiés le 13 juin sur les négociations franco-anglaises, le Comité directeur du Parti socialiste S.F.I.O. déplore vivement la précipitation du gouvernement français dans ses négociations avec le gouvernement britannique, et la façon dont il a essayé d'obtenir de ce dernier un engagement de principe avant toute étude détaillée du projet Schuman, méthodes qui ont contribué à amener la Grande-Bretagne à ne pas participer à la conférence du 20 juin. Il rappelle que le Parti socialiste ne saurait jamais s'associer à une politique européenne qui serait dirigée contre la Grande-Bretagne.

Il regrette que le Parti travailliste anglais ait cru devoir, à la veille d'une réunion socialiste internationale, publier un manifeste dont certaines parties représentent certes un réel intérêt et rejoignent des réserves faites par le Parti socialiste S.F.I.O., en ce qui concerne les modalités d'application du projet Schuman, mais dont d'autres dénotent des modifications profondes d'attitude relatives à la conception de l'Europe, modifications auxquelles il ne saurait s'associer.

Mais le Comité directeur estime nécessaire une franche confrontation des points de vue en présence. Il décide en conséquence, après une discussion approfondie, de maintenir sa participation à la conférence socialiste internationale du 16 juin, à laquelle son délégué, le secrétaire général du Parti, a mission d'exposer les vues fondamentales du Parti socialiste S.F.I.O.